
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-360 DU 15 JUIN 2015

portant nomination du président et des membres
du Conseil d'Administration du Festival
International de Théâtre du Bénin (F.I.THE.B.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 86-013 du 26 février 1986 portant Statut Général des Agents Permanents de l'Etat ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-539 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Vu** le décret n° 2013-547 du 30 décembre 2013 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB) ;
- Vu** le décret n° 2011-322 du 02 avril 2011 portant Statut de l'artiste en République du Bénin ;
- Sur** proposition du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration du Festival International de Théâtre du Bénin (F.I.THE.B.) les personnes ci-après désignées :

- Monsieur **Soumanou SEÏBOU TOLEBA**, Conseiller Spécial à la Culture du Président de la République ;
- Monsieur **Aristide Adébayo ADJIBODOU**, représentant le Ministre chargé de la Culture;
- Monsieur **Bienvenu YAÏ**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Madame **Baké Rassiadou YAYA NADJO épouse BONI**, représentant le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'insertion des Jeunes ;
- Madame **Hélène Yollande AKPOVI**, représentant le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- Monsieur **Yaya MORA BROUTANI**, représentant le Ministre chargé du Tourisme ;
- Madame **A. Nafissatou AKPANA**, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- Monsieur **Hounkonnou Mathias GBEDAN**, représentant l'Association Nationale des Communes du Bénin ;
- Madame **Anick Basilia SANTOS A.**, représentant des béninois du monde des arts de la scène et des lettres vivant à l'extérieur, désigné par le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur ;
- Monsieur **Koffi Happy Dénamboua Sylvestre GOUDOU**, représentant les journalistes culturels ;
- Monsieur **Fernand NOUWLIGBETO**, homme de lettres (dramaturge) ;
- Monsieur **Bitoyé Denis ABIONA**, metteur en scène ;
- Monsieur **Oscar José Fernand KIDJO**, promoteur culturel ;
- Monsieur **Luc Dieudonné KOUNOUHO**, comédien ;
- Madame **Léa Gwladys KPAKOSSOU**, comédienne.

Article 2 : Monsieur Aristide Adébayo ADJIBODOU, représentant du Ministre chargé de la Culture est nommé Président dudit Conseil d'Administration.

Article 3 : La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de quatre (04) ans renouvelable une fois, à compter de la date d'installation officielle.

Article 4 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



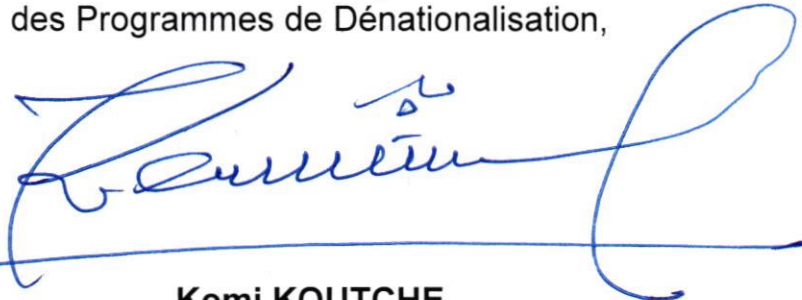
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique,



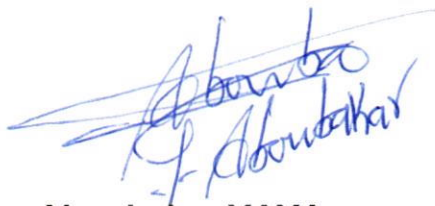
François Adebayo ABIOLA

Le Ministre de l'Economie, des Finances et
des Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique, de la Réforme
Administrative et Institutionnelle,



Aboubakar YAYA

Le Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation,
de l'Artisanat et du Tourisme,



Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MCAAT 2 MTFPRAI 2 MEFPD 2 MECESRS 2 Autres
Ministères 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-
IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 INTERESSES 15 JORB 1.

